

**Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman
à Wesserling
68470 HUSSEREN - WESSERLING**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
VALLEE DE SAINT-AMARIN
70 rue Charles de Gaulle
68550 SAINT-AMARIN**

**C.C.T.P.
Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE -**

ARCHITECTE
STEPHANE HERRGOTT
9 quai de Rotterdam
68110 ILLZACH
Tel : 03 89 42 43 79
Email : contact@herrgott.archi



ECONOMISTE
CEREC
6A rue des Pommiers
68700 UFFHOLTZ
Tel : 03.89.57.31.85 Portable : 06.72.75.65.40
Email : cerec.sarl@free.fr



C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling
68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION

Sommaire

05.0 GENERALITES	3
05.0.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX	3
05.0.2 NORMES ET TEXTES REGLEMENTAIRES	4
05.0.3 PRESCRIPTIONS GENERALES	4
05.1 PLOMBERIE SANITAIRE	5
05.1.1 CONSIGNATION	5
05.1.2 EVACUATION	5
05.1.3 ALIMENTATIONS EAU	6
05.1.4 APPAREILS SANITAIRE	7
05.1.4.1 INSTALLATION DES APPAREILS SANITAIRES	7
05.1.4.2 APPAREILS SANITAIRES	7
05.1.4.3 ROBINETTERIE	8
05.1.5 CHAUFFE-EAU	8
05.1.6 DIVERS	8
05.2 CHAUFFAGE DE BASE	8
05.3 VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	10
05.4 FRAIS ETUDES	10
05.5 DIVERS	10

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION

05.0 GENERALITES

05.0.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

05.0.1 1 **Objet du présent C.C.T.P.**

Le présent CCTP a pour objet les travaux au forfait concernant la Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING , pour le compte de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN 70 rue Charles de Gaulle 68550 SAINT-AMARIN, et faisant l'objet du présent lot.

05.0.1 2 **Travaux compris au présent lot :**

Tous les travaux de plomberie et chauffage

Il appartient à l'entreprise avant remise de son offre :

- d'effectuer une reconnaissance des lieux.

- de prendre connaissance de la totalité du projet, pièces écrites et documents graphiques, le dossier tous corps d'état peut être consulté sur demande formulée au Maître d'Oeuvre.

- d'étudier et de vérifier sous sa propre responsabilité l'ensemble des prestations définies dans les pièces écrites et les documents graphiques ainsi que toutes les sujétions d'exécution en découlant.

L'entreprise devra tous les travaux et fournitures nécessaires au parfait et complet achèvement des ouvrages, même ceux non explicitement décrits au présent c.c.t.p. mais reconnus nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage dans les limites de ce lot.

Elle est tenue de signaler, au plus tard dix jours avant la date prévue pour la remise des offres, toute erreur ou omission relevée dans le projet.

Compte-tenu des éléments qui précèdent, l'entrepreneur étant supposé, par le seul fait d'avoir remis son offre, avoir rempli ses obligations, il ne pourra arguer d'aucune difficulté non appréciée ou quantité sous-estimée pour demander un supplément de prix.

05.0.1 3 **Obligations de l'entreprise**

Il appartient à l'entreprise avant remise de sa proposition :

- d'effectuer une reconnaissance des lieux

- de prendre connaissance de la totalité du projet (le dossier tous corps d'état peut être consulté sur demande formulée au Maître d'ouvrage)

- d'étudier et de vérifier sous sa propre responsabilité, l'ensemble des prestations défini dans les pièces écrites et les documents graphiques ainsi que toutes les sujétions d'exécution en découlant Il est tenu de signaler au plus tard dix jours (10) avant la remise de son offre toute erreur ou omission relevée dans le projet, faute de quoi il est reconnu l'accepter pleinement Compte-tenu des éléments qui précèdent, l'entrepreneur étant supposé, par le seul fait d'avoir remis une proposition chiffrée, avoir rempli ses obligations, il ne pourra arguer d'aucune difficulté non appréciée ou quantité sous estimée pour demander un supplément de prix

05.0.1 4 **Prises - scellements - pose et réglage**

Les réservations, prises et scellements sont à la charge de l'entreprise du présent lot.

Les scellements seront faits au mortier de ciment à l'exclusion du ciment prompt.

Toutes précautions nécessaires à la pose et au calage devront être prises pour assurer un aplomb, un alignement et un niveau corrects.

05.0.1 5 **Plans**

L'entrepreneur soumettra avant tout commencement d'exécution les plans de détail de tous ses ouvrages pour approbation au Maître d'Oeuvre et au Bureau de Contrôle.

05.0.1 6 **Plan Général de Coordination**

Sont incluses dans le prix forfaitaire de l'Entrepreneur titulaire du présent lot : les sujétions et prestations prévues au Plan Général de Coordination .

05.0.1 7 **PPSPS**

Les entreprises devront, avant démarrage du chantier, diffuser leur PPSPS. Aucune intervention ne sera possible sans la diffusion de ce document.

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION

...Suite de "05.0.1 7 PPSPS..."

Les entreprises resteront contractuellement responsables de tout retard d'intervention sur chantier, suite à la non diffusion dans les délais de leur PPSPS

05.0.1 8 **Dossier des Ouvrages Exécutés**

L'entreprise devra, à l'avancement de ses travaux, assurer la tenue à jour de ses plans d'exécution.

Elle devra fournir en fin de travaux, les éléments de récolement (plans et schémas, fiches techniques des produits mis en œuvre, notes de calcul, ...) de tous les ouvrages exécutés.

L'entreprise aura à sa charge l'établissement des DOE comprenant :

- Liste du matériel, nom et adresse des fournisseurs, référence, implantation.
- Liste des pièces de rechange.
- Liste des opérations de maintenance et calendrier d'entretien.
- Fiches techniques du matériel.
- Plans d'exécution (TQC).
- Cahier de recette et PV essais et réglages.

Ce document sera transmis à la réception des travaux au Maître d'œuvre et au Maître d'Ouvrage en 1 exemplaire pour VISA et remarques éventuelles. Puis, après mise à jour dans un délai de 15 jours maximum, il sera transmis à Maître d'œuvre en 1 exemplaire et au Maître d'Ouvrage en 4 exemplaires.

05.0.2 **NORMES ET TEXTES REGLEMENTAIRES**

05.0.2 1 **Normes et textes réglementaires à observer**

Les travaux seront exécutés en conformité avec les documents officiels constituant le Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux, ainsi que les normes, les D.T.U. et NF-DTU, C.C.S, les AT, les Certificats de Conformités, les DTA, le marquage CE et les Eurocodes en vigueur, et notamment la Nouvelle Réglementation Acoustique.

05.0.3 **PRESCRIPTIONS GENERALES**

05.0.3 1 **Base de calculs**

Eau froide et eau chaude :

Les débits de base des appareils eau froide et eau chaude seront calculés en faisant la somme des 2 termes a + b détaillés ci-dessous a - le débit instantané en EF et EC pour les appareils sanitaires sera calculé en prenant les valeurs minimales des débits de base et coefficients de simultanéité définis dans le D.T.U. 60.11 b - les débits des autres appareils d'équipements seront pris pour leur intégralité sans coefficient de simultanéité Les vitesses de circulation maxi pour les débits de pointe seront :

- canalisations en sol : 2 ml/s
- canalisations en colonne montante : 1.5 ml/s
- canalisations intérieures aux chambres : 1 ml/s La pression au robinet sera :
- minimale : 0.5 bar
- maximale : 3 bars Evacuations :

Débits de base des appareils et coefficient de simultanéité : suivant D.T.U. et normes

05.0.3 2 **Classement réaction au feu**

Les conduits P.V.C. utilisées devront avoir un classement M1. Un certificat sera exigé.

05.0.3 3 **Obligations générales - essais**

Tous les éléments constitutifs de l'installation et moyens d'exécution sont à la charge de l'entrepreneur, notamment les frais de déplacement de la main d'oeuvre d'exécution et du personnel de maîtrise.

Les frais d'outillage et d'encadrement technique, les frais de transport et de levage du matériel.

L'entrepreneur est responsable de l'exploitation de l'installation jusqu'à la réception de celle-ci. La prise en charge de

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION

...Suite de "05.0.3 3 Obligations générales - essais..."

l'installation par le personnel du Maître d'Ouvrage ne peut avoir lieu qu'après la déclaration de la réception.

L'entrepreneur a la charge d'assurer la mise au courant du personnel mis à sa disposition par le Maître d'Ouvrage pendant le temps nécessaire à son instruction. Il fournit à ce sujet, en trois exemplaires, tous documents techniques et consignes écrites nécessaires à cette instruction.

Les épreuves, à l'achèvement des travaux, seront exécutées, contradictoirement par le représentant qualifié du Maître d'Ouvrage en présence du représentant de l'entreprise et d'un représentant du Bureau de Contrôle. Ces essais seront conformes au D.T.U. 60.1.

Il sera vérifié :

- La tenue mécanique
- La parfaite étanchéité des réseaux
- L'absence de vibration et de bruit.

Pendant ce délai des garanties, l'entrepreneur est tenu de remplacer immédiatement et à ses frais, tout ou partie d'appareil qui serait reconnu défectueux et d'effectuer les réparations nécessaires imputables à un vice de construction, d'installation ou de fonctionnement.

Quelles que soit les directives données pour le choix des moyens, l'entrepreneur de ce lot est tenu de garantir sous son entière responsabilité tous les résultats imposés ou non qui n'auraient pas fait l'objet de réserves de sa part. Le fait d'exécuter sans rien y changer, les prescriptions des documents remis, le fait d'utiliser tout ou partie d'éventuelles installations anciennes, impliquent l'adhésion et soumettent à la responsabilité de l'entrepreneur, la totalité des installations.

05.0.3 4 **Gravois - Nettoyage**

Tous les déblais, déchets et gravois provenant des travaux du présent lot sont évacués aux décharges publiques par le titulaire du présent lot.

Il est rappelé à l'entrepreneur de veiller à ce qu'aucun dégât ou salissure quelconque ne soit fait aux ouvrages des autres corporations.

05.0.3 5 **Sécurité de chantier**

Les protections nécessaires destinées à assurer la sécurité du personnel, suivant la législation en vigueur, sont à la charge du présent lot et comprises dans son prix.

05.0.3 6 **Coordination avec les autres corps d'état**

L'entrepreneur devra réaliser ses ouvrages en parfaite coordination avec tous les autres corps d'état. Il devra prévoir dans son étude toutes les sujétions entraînées, en cours de réalisation, par l'incorporation des éléments des différents corps d'état, étant entendu que ces sujétions sont incluses dans le prix et dans le délai imposé.

05.0.3 7 **Qualification professionnelle**

Il est demandé au soumissionnaire de justifier de sa qualification O.P.Q.C.B. et de références en rapport avec la nature des travaux à réaliser dans ce projet.

05.1 **PLOMBERIE SANITAIRE**

05.1.1 **CONSIGNATION**

05.1.1 1 **Consignation des réseaux**

La dépose de l'ensemble des appareillages sanitaires sont à la charge du lot Démolition.
Reste à la charge de l'entreprise de plomberie sanitaire, la consignation des réseaux

05.1.2 **EVACUATION**

05.1.2 1 **Evacuation des EU - EV**

Toutes les évacuations des Eaux de toitures seront dirigées gravitairement sur le réseau existant.

Compris raccordement sur les réseaux existants intérieurs ou extérieurs.

Toutes les descentes EU et EV seront ventilées en tête de chute par un réseau PVC diamètre 150 mm ou par membrane fourni et posé par le présent lot.

Le dispositif de ventilation par système DURGO est admis.

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION

...Suite de "05.1.2 1 Evacuation des EU - EV..."

Les chutes seront de diamètre approprié aux débits.

Compris toutes pièces de raccords, tés, coudes, culottes, embranchements, etc...

Nature des canalisations :

- les chutes verticales seront en fonte type SMU
- les canalisations enterrées seront en fonte express
- les ventilations primaires en PVC
- les raccordements entre appareils sanitaires et les chutes en cuivre écroui.

Mise en oeuvre :

La jonction des tuyaux en fonte s'effectuera avec joint SMU.

Les dérivations d'allure verticale ou horizontale s'effectueront uniquement par l'intermédiaire de coudes au 1/8ème.

En parcours de réseaux, il est prévu, à chaque coude, culotte, branchement et tous les 8.00 ml maximum, ainsi qu'à la pénétration dans le dallage, un tampon de visite à plaque hermétique.

Appareils concernés :

- 1 douche
- 2 WC
- 2 urinoirs
- 3 lave mains

05.1.3 ALIMENTATIONS EAU

Fourniture et pose de conduites d'alimentation et de distribution d'eau froide en tube multicouche assemblé par certissage, y compris pièces de raccords et de fixation, robinets de purges, d'arrêt et de vidage aux points bas, robinets d'arrêt avant chaque appareil, coupes, fourreaux, percements, scellements, et toutes sujétions.

05.1.3 1 **Eau froide**

L'alimentation en eau froide est assurée par un piquage sur canalisation existante se situant sur l'arrivée du couloir commun

Ce piquage d'allure horizontale comprendra une vanne d'arrêt général avec robinet de vidange immédiatement après le piquage.

Il est donc conseillé à l'entrepreneur de se rendre compte avec exactitude de l'importance des travaux à réaliser, par une reconnaissance préalable des lieux.

05.1.3 2 **Tuyauterie de distribution E.F**

Fourniture et pose de conduites d'alimentation et de distribution d'eau froide en tube multicouche assemblé par certissage, y compris pièces de raccords et de fixation, robinets de purges, d'arrêt et de vidage aux points bas, robinets d'arrêt avant chaque appareil, coupes, fourreaux, percements, scellements, et toutes sujétions.

Au forfait pour l'ensemble.

Elements raccordés : :

- 2 urinoirs
- 2 wc
- 1 douche
- 3 laves mains
- 1 vidoir
- 4 robinets de puisage
- 1 alimentation du LOT 04 Existant conservé

05.1.3 3 **Tuyauterie de distribution E.C.S.**

Fourniture et pose de conduites d'alimentation et de distribution d'eau chaude depuis le ballon d'eau chaude en tube multicouche assemblé par certissage, y compris pièces de raccords et de fixation, robinets de purges, d'arrêt et de vidage aux points bas, robinets d'arrêt avant chaque appareil, calorifugeage des tuyauteries apparentes, coupes, fourreaux, percements, scellements, et toutes sujétions.

Appareils concernés :

- 1 douche

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION

...Suite de "05.1.3 3 Tuyauterie de distribution E.C.S...."

- 3 vasques
- 1 vidoir

05.1.3 4 **Alimentation EF chaudière et ballon E.C.S.**

Installation de robinets de raccordement eau froide, depuis le réseau intérieur, avec embout fileté 1/2" en attente de raccordement par le chauffagiste

05.1.4 **APPAREILS SANITAIRE**

05.1.4.1 **INSTALLATION DES APPAREILS SANITAIRES**

05.1.4.1 1 **Chassis autoporteur pour recevoir cuvette de WC suspendue**

Ensemble composant technique complet pour WC suspendu, Type SANBLOC de GEBERIT, ou équivalent, comprenant :

- l'ensemble complet avec réservoir de chasse, raccords pour les tuyauteries d'alimentations et d'évacuations
- jeu de pieds et accessoires pour habillage léger
- plaque de commande pour déclenchement en façade, permettant l'interruption de la chasse
- raccordement sur alimentation E.F.
- raccordement sur évacuation E.U.

Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant et de l'avis technique

05.1.4.1 2 **Ecran d'urinoir**

Fourniture et pose d'écran d'urinoir, profondeur 0.40 x hauteur 0.76, avec accessoires de montage et toutes sujétions d'exécution

05.1.4.2 **APPAREILS SANITAIRES**

05.1.4.2 1 **Cuvette de WC**

Fourniture de cuvette de W.C suspendue, en porcelaine vitrifiée, de teinte blanche, type Odéon de Jacob Delafon, référence E 1035 et abattant réf EG 837 ou techniquement équivalent

05.1.4.2 2 **Cuvette de WC suspendue**

Cuvette de W.C suspendue, en porcelaine vitrifiée, de teinte blanche, type Odéon de Jacob Delafon, référence E1080 avec abattant double couleur blanc réf E6390 ou techniquement équivalent

05.1.4.2 3 **Urinoir**

en granit porcelaine, comprenant :

- urinoir blanc
- joints d'étanchéité
- manchon de raccordement
- bonde siphon à grille
- nez de chasse
- robinet à fermeture temporisée automatique avec écrou marque Presto type 12
- 1 robinet en laiton clé carrée, avec raccord porte caoutchouc diamètre 3/4"
- isolation étanche sur mur d'addos

05.1.4.2 4 **Lave-mains**

Fourniture de lave-mains en porcelaine vitrifiée, de teinte blanche, type Presqu'île de Jacob Delafon, référence E 1337 et porte-serviettes EG 837 ou techniquement équivalent

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION

05.1.4.3 **ROBINETTERIE**

05.1.4.3.1 **Mitigeur pour lavabos**

Mitigeur ORAS SAGA ou équivalent pour lavabo 1/2", en laiton chromé, bec fixe, aérateur, conforme à la norme acoustique ISO 3822, vidage à tirette 1 1/4". Raccordement flexibles. Cartouche à disques céramiques avec limiteur de température et de débit.

05.1.4.3.2 **Robinetterie mitigeuse thermostatique pour douche**

Robinetterie :

- Mitigeur mono-commande chromé douche, montage mural apparent, avec clapet antiretour intégré dans le départ de douche de marque **Grohe** type **Eurosmart Cosmopolitan**, **Tempesta 100** ou techniquement équivalent
- Bonde pour receveur de douche ø90mm
- Siphon PVC blanc 1" ¼ réglable

05.1.5 **CHAUFFE-EAU**

05.1.5.1 **Chauffe-eau 100 L**

Fourniture et pose d'un chauffe-eau électrique à accumulation de 100 L , avec cuve en acier émaillée, thermostat réglé à 55 degrés C en 220/380 volts, y compris raccordement électrique sur sortie de fil en attente.
Modèle:

05.1.6 **DIVERS**

05.1.6.1 **Robinet de puisage**

Fourniture et mise en oeuvre d'un robinet de puisage en laiton, compris robinet d'arrêt et de vidange, raccords, joints et toutes sujétions de pose.

Localisation :

- dans lot 02, 01 , 03 et 05

05.1.6.2 **Distributeur de papier hygiénique**

modèle anti-vol, fermeture par clé, en métal chromé pour bloc de feuilles, fixation au mur par vis chromées.

05.1.6.3 **Porte-balai**

en plastique avec couvercle, fixation en applique de face par vis chromées, balai chiendent ou nylon sur torsade métallique.

05.1.6.4 **Glace miroir**

en glace argentée de 6 mm épaisseur, avec chants polis en périphérie, fixations par vis, cache-tête chromé.
Dimensions 0.50 x 0.40.

05.1.6.5 **Barre d'appui**

en métal chromé, pour aide des handicapés, fixation au mur par vis chromées et chevilles expansibles et imputrescibles.

05.2 **CHAUFFAGE DE BASE**

05.2.1 **Aérotherme à gaz**

Fourniture et pose d'un ensemble d'aérothermes muraux à gaz, posés sur consoles anti-vibratoires, complets, avec raccord union, groupe moto-ventilateur hélicoïde silencieux, brûleur atmosphérique à âme en inox, carter en acier peint, dispositif de préchauffage d'air comburant, récupérateur de fumées, contrôleur de flamme, allumage électrique avec

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION

...Suite de "05.2 1 Aérotherme à gaz..."

transfo, double électrovanne à ouverture progressive et régulateur de pression gaz automatique.

Les appareils seront installés sur berceaux métal galva et fixés contre les murs extérieurs aux emplacements préalablement acceptés par le maître d'oeuvre.

Cet équipement devra assurer le chauffage complet et efficace des locaux à desservir, tout en garantissant la T° d'ambiance contractuelle et le confort optimum, l'ensemble inclus raccords électriques normalisés complets, mise à la terre, raccords sur réseau gaz:

pression réseau intérieur : 19 mbar pression réseau extérieur : 300 mbar pression de service des appareils : 19 mbar puissance unitaire : 20 kw

Appareillage conforme aux normes NF pour utilisation en E.R.P.

Rendement de combustion mini : 90% sur P.C.I.

L'ensemble inclus toutes sujétions de pose et de raccords au complet, échafaudages spéciaux pour travail en grande hauteur et dispositifs de sécurité.

Localisation :

- Lots 01 et 02

05.2 2 **Régulation automatique pour aérotherme à gaz**

Fourniture et pose d'une armoire électrique normalisée étanche et fermant à clé, renfermant toutes les commandes et protections de l'ensemble des aérothermes à réguler et leur thermostat, armoire raccordée à 4 thermostats d'ambiance de précision pilotant l'ensemble en 4 zones distinctes, à hauteur de régulation optimum pour le local à équiper, inclus thermostats hors-gel.

Les thermostats seront protégés des chocs par des grilles en métal déployé en inox, compris fixations.

Cette armoire sera conforme aux normes NFC 1500 et comprendra une horloge à programme journalier et hebdomadaire.

L'armoire et les thermostats seront fixés aux endroits désignés sur le plan après acceptation par le maître d'ouvrage, qui se réserve le droit de les faire déplacer après les essais de chauffe, si ces derniers ne d'avèrent pas concluants.

Fourniture et pose d'un ensemble de raccords électriques complets par câbles normalisés sous fourreaux, à plus de 2.50 m de hauteur entre l'armoire, les appareils et les sondes.

Localisation :

- Lots 01 et 02

05.2 3 **Extraction des gaz brûlés**

Fourniture et pose d'un ensemble de tubes d'extraction des gaz brûlés depuis chaque brûleur jusqu'aux sorties extérieures hors bâtiment, compris percements avec soins des parois, tubes souples aluminium de raccords horizontaux anti-vibratoires en diamètre approprié, compris colliers, tubes rigides de raccords verticaux en aluminium, dispositif agréé C.S.T.B., compris fixations et tés de raccordement, dispositif pare-pluie, et dans le cas de risques de condensation au bas des conduits d'extraction, tés de raccords individuels pour raccords condensats en tube cuivre ø 10 pour évacuation à l'extérieur du local.

L'ensemble inclus toutes sujétions de pose et de raccords au complet.

Localisation :

- Lots 01 et 02

05.2 4 **Équipement de raccordement pour aérotherme**

Fourniture et pose d'un ensemble d'équipement de raccords pour les émetteurs projetés, à savoir :

à partir de la pénétration du bâtiment concerné, un robinet d'arrêt d'urgence normalisé NF à incorporer dans un coffret sous verre dormant fermant à clé et repéré, robinets d'isolement normalisés sur tous les appareils inclus dispositifs de purges de condensats, régulateurs de pression appropriés, filtres à gaz, lyres de dilatation et raccords union démontables, étiquettes informatives de repérage, l'ensemble inclus toutes sujétions de pose et de raccords au complet.

Localisation :

- Lots 01 et 02

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION

05.3 VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

05.3 1 **Groupes d'extraction**

Chaque groupe comprend un extracteur de classe 4 et conforme à la réglementation incendie, en caisson comprenant :

- un caisson d'aspiration étanche avec tampon de visite
- un ventilateur centrifuge double ouïe
- un moteur tension 230 V avec transmission par courroie
- manchettes de raccordement des gaines d'aspiration
- pièces de refoulement avec manchette souple de raccordement
- dispositif de supportage antivibratile
- coffret électrique avec contacteur disjoncteur, protection moteur. Inverseur à réarmement manuel
- un moteur de rechange

Caractéristiques du ventilateur : marque Aldes, puissance adaptée aux besoins, niveau sonore 50 dBA, courbe de fonctionnement dite plate.

Caisson en tôle galvanisée forte épaisseur, assemblage par rivets cadmiés, revêtement par 2 couches de peinture, plots anti-vibratiles sur glissières, anneaux de levage facilitant la manutention.

Localisation :

- sanitaires

05.3 2 **Bouche d'extraction 30/60 m3/heure**

Localisation :

- sanitaires

05.3 3 **Gainex d'extraction**

Fourniture et mise en oeuvre de gaines d'extraction réalisées en tôle d'acier galvanisé agrafée en spirale, y compris raccords étanchés au mastic, tampons amovibles pour le ramonage et toutes sujétion de mise en oeuvre. Section selon dimensionnement. Compté au forfait pour l'ensemble

Localisation :

- sanitaires

05.3 4 **Sortie toiture**

Localisation :

- sanitaires

05.4 FRAIS ETUDES

05.4 1 **Frais d'étude Chauffage**

Les plans d'exécution sont dus par le titulaire du présent lot. La rémunération de cette mission est prise en charge par l'entreprise.

Elle comprend tous les plans ainsi que le dimensionnement du chauffage par aérotherme pour les lots 01 et 02

05.5 DIVERS

05.5 1 **Interface concessionnaires**

L'entrepreneur aura à sa charge la prise de contact avec les concessionnaires, et participera aux différentes réunions de mise aux points, afin d'accompagner le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Ouvre.
Ensemble compté au forfait.